

## LETTRE AU SUJET DE M. LE BARON DE SAINT-DIDIER.

---

Mon cher Directeur,

M. de Saint-Didier, dont votre collaborateur fait à si juste titre l'éloge dans le dernier numéro de la *Revue*, n'était point d'une famille de Dombes, mais d'une famille Lyonnaise. Il descendait de Jean Hubert, échevin en 1705, lequel, selon des notes qui m'ont été transmises par M. de Saint-Didier, tirait son origine d'une famille bourgeoise de Paris.

Jean Hubert mourut en 1737, à 91 ans, des suites d'une chute. Le père Colonia le place avec éloges au nombre des auteurs Lyonnais. Il avait publié en effet une *Histoire du Franc-Lyonnais*, dont il avait été syndic général.

Son nom de Saint-Didier lui vint de la terre de St-Didier-de-Cornas, acquise au commencement du siècle dernier de M. Barraillon. Son fils et son petit-fils furent trésoriers de France au Bureau des finances de Lyon. J'ignore d'où vient le titre de baron que lui donne M. Dufour. La terre de Saint-Didier, qui était anciennement une baronie, aura peut-être été érigée sous ce titre en faveur de la famille Hubert. Cette famille est alliée à un grand nombre de familles consulaires de Lyon et de familles de trésoriers de France : aux Duport, aux Anisson, aux Michon, aux Servant de Poleymieux, aux Agniel de Chênelette, etc.

M. de Saint-Didier était un travailleur infatigable ; jusqu'à ses derniers jours, il ne cessa d'étudier et de produire.

Comme tous les gens d'un goût sûr et d'une science vraie, il ne croyait jamais avoir tout acquis, et pour se perfectionner dans son art chéri du dessin et du lavis, il suivait, il y a peu d'années encore, les leçons d'Hubert et de Girard. Il excellait

surtout à dessiner les monuments et les fragments d'architecture. Ses portefeuilles précieux sauveront de l'oubli un grand nombre de ces charmants détails de nos maisons lyonnaises, si différentes des maisons de pacotille que l'on bâtit aujourd'hui à la manière parisienne et que bien certainement aucun artiste ne se donnera la peine de conserver dans son album.

Aux œuvres citées par votre collaborateur, je peux ajouter quelques pièces que je possède et auxquelles j'attache un grand prix, moins à cause de leur rareté qu'à cause de leur origine et des sites qu'elles représentent. En voici la liste :

Façade de l'église d'Ainay en 1818. Lithographie.

Ponts de Serin et d'Ainay, 1818. Eaux fortes.

Aqueducs de St-Irénée, 1820. Lithographie.

Façade et intérieur du chœur de l'église de Brou, deux lithographies remarquables, et la façade au trait seulement et de moindres dimensions.

Chapelle de St-Roch, près Ville, en Lyonnais. Lithographie.

Mors antique trouvé à Verna, en Dauphiné, 1818. Lithographie.

Niche de la Renaissance au château de la Chassagne. Lithographie.

Entrée du désert de la Grande-Chartreuse, 1816. Eau forte.

Si je me permets cette addition à l'article de M. Dufour, c'est qu'une longue et vieille amitié unissait M. de Saint-Didier à ma famille. Il faisait partie d'un cercle d'intimes qui se réunissaient chez mon père, il y a longtemps de cela, et consacraient deux heures de chaque soirée à d'aimables et instructives causeries, causeries sans façon que le luxe et la mise en scène du monde d'aujourd'hui ont bannies en quelque sorte de nos demeures. Là se retrouvaient M. l'abbé Bonnevié, causeur intarissable, qui avait beaucoup vu et qui représentait si dignement l'ancien clergé, sachant unir la dignité du maintien à l'instruction et à la piété ; M. de Nolhac, d'une si profonde érudition, d'une dévotion si austère, si tempérée néanmoins par l'affabilité du caractère et

les grâces du langage ; son frère, nature d'élite, âme poétique et artiste ; l'helléniste M. Faivre et l'agronome M. Greppo, aux boutades originales et piquantes ; M. de Montherot, dont la verve badine et caustique sait à elle seule animer un cercle et égayer une académie, et quelques autres que je dois omettre à regret, parce que je ne dois pas confisquer de précieuses pages de la *Revue* au profit de souvenirs personnels qui n'intéressent que médiocrement la génération actuelle. J'ai voulu seulement rendre un hommage, bien insuffisant mais sincère, à M. de Saint-Didier et à ses amis, débris d'une époque bien différente de la nôtre et qui nous apparaît maintenant comme un monde antédiluvien.

Agréez l'assurance de mon profond attachement.

F. MOREL DE VOLEINE.

Cogny, le 12 octobre.